

TARIFS VISAS EN LIGNE

TARIFS PRESTATION VISAS TOURISMES CHINE ET INDE (hors frais de port)

	Tarifs TTC Tourisme	Tarifs TTC Affaires
1 visa / consulat	27 €	35 €
2 à 4 visas / consulat	24 €	35 €
5 à 9 visas / consulat	22 €	27 €
10 à 19 visas / consulat	17 €	21 €
20 visas et plus / consulat	Nous consulter	

*Pour remplir votre bon de commande de visa Inde ou Chine plus simplement,
merci d'effectuer votre demande en ligne*

TARIFS DES PRESTATIONS POUR TOUTES LES AUTRES AMBASSADES

*Les tarifs sont souvent réactualisés pour ces ambassades et sont **disponibles uniquement en effectuant une demande en ligne**. Vous recevrez également par mail le formulaire officiel ainsi que la liste des documents nécessaires par destination*

ESPACE DE SUIVI DE COMMANDE EN LIGNE

Gratuit

**Options supplémentaires en euros TTC

Supplément prestation en urgence :	25 €
Enlèvement sur Paris par coursier :	15 €
Enlèvement en proche banlieue par coursier :	30 €

TARIFS REEXPEDITION

	Tarifs HT	Tarifs TTC
Recommandé avec AR (tarif unique de 1 à 5 passeport(s))	6,69 €	8 €
Chronopost France	20,06 €	24 €
Chronopost International	45,99 €	55 €
Livraison sur Paris par coursier	12,54 €	15 €
Livraison en proche banlieue par coursier	25,08 €	30 €
Restitution à l'aéroport (En semaine avant 19h30, hors week-end et jours fériés)	83,61 €	100 €
Restitution à l'aéroport (Après 19h30, Week-end et jours fériés)	100,33 €	120 €
Supplément urgence		
Supplément urgence sur Paris	12,54 €	15 €
Supplément urgence en proche banlieue	25,08 €	30 €

Visa Algérie

Obtenir votre visa d'entrée pour l' ALGERIE :

Un visa d'entrée en Algérie est nécessaire pour les ressortissants français.



Visa-en-ligne.com est en mesure de traiter vos demandes de visas Algérie pour les résidents des départements suivants :

Haut de Seine (92), Nièvre (58), Seine et Marne (77), Yonne (89), Essone (91), Val de Marne (94).

Nous intervenons dans les consulats de Nanterre et de Vitry sur Seine en délai normal ou urgent.

Le temps de traitement pour une demande de Visa Affaires ou Tourisme pour l'Algérie est de 15 jours. Le consulat de Nanterre peut accorder un délai de traitement express de 3 - 4 jours.

Formalités visa* : documents nécessaires et documents supplémentaires.

	Visa touristique	Visa d'affaires
Documents nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> ● 1 Bon de commande Visa-en-ligne.com à formuler en ligne ● 1 passeport, valable au moins 6 mois ● 2 formulaires officiels de demande de visas signés et complétés ● 2 photos d'identité (copie ou photos scannées ne sont pas acceptées) ● Une attestation d'assurance comprenant la garantie rapatriement couvrant la totalité du séjour. ● Photocopies des 4 premiers pages du passeport (Avec page "identité" et page adresse de résidence du passeport) ● 1 Attestation de voyage ou copie des billets d'avion (ou billet électronique) ● Procuration datée, signée et visée par la Mairie autorisant Visa en ligne à déposer votre dossier, en vu de l'obtention de votre visa. ● 1 certificat d'hébergement visé par les autorités algériennes ou une confirmation de réservation hôtelière ● Certificat de travail de votre employeur ou un bulletin de salaire récent 	<ul style="list-style-type: none"> ● 1 Bon de commande Visa-en-ligne.com à formuler en ligne ● 1 passeport, valable au moins 6 mois ● Photocopies des 4 premiers pages du passeport (Avec page "identité" et page adresse de résidence du passeport) ● 2 formulaires de demande de visas complétés et signés ● 2 photos d'identité ● 1 attestation d'assurance comprenant la garantie rapatriement couvrant la totalité du séjour. ● 1 lettre de mission de la société sur papier à entête comportant la durée et le motif du séjour, la prise en charge par la société des frais de séjour et de déplacement. ● 1 fiche technique établie sur papier à l'en-tête de la société française ● 1 lettre d'invitation du partenaire en Algérie qui doit être originale ou adressée par FAX ● 1 lettre de procuration
Délai normal d'obtention	<ul style="list-style-type: none"> ● 15 jours 	<ul style="list-style-type: none"> ● 15 jours

Le délai d'obtention du **Visa pour l' Algérie** est valable uniquement si le dossier est complet. Celui-ci peut être prolongé en cas de forte influence sans aucun préavis sur décision des autorités consulaires Algériennes.

Le formulaire officiel de demande de visa doit être intégralement complété.

Aucune procédure d'urgence pour l'obtention du visa ne peut être accordée par le consulat d'Algérie de Vitry sur Seine. Le consulat de Nanterre peut accorder un temps de traitement en 3-4 jours.

Les requérants d'un visa algérien détenteur d'un passeport étranger et résident en France doivent fournir la carte de séjour ainsi que sa photocopie.

Pour le **Visa de transit**, le visa du pays de destination au départ d'Algérie ainsi qu'un justificatif de ressources sont exigés.

Pour le **visa culturel**, le dossier de demande de visa doit être accompagné d'une invitation à l'évènement : séminaire ou manifestation sportive, culturelle ou scientifique.

Informations pour les requérants d'un visa multiples entrées : L'attestation d'assurance rapatriement doit couvrir toute la période des séjours pour lesquels vous demandez un visa à entrées multiples. Si il s'agit d'un visa Affaires, la lettre de mission et la lettre d'invitation de votre partenaire en Algérie doit mentionner la nécessité d'un visa à multiples entrées.

Prolongation du visa algérien : Le visa pourra être prolongé sous certaines conditions au bureau des étrangers de la Wilaya d'Alger situé au 20, boulevard Zighout Youcef.

Frais consulaires :

	Nombre d'entrées	Frais consulaires
Visa tourisme : 1 mois	Entrée simple	85 €
Visa affaires : 1 mois	Entrée simple	85 €
Visa affaires : 3 mois	Entrée multiple	125 €

**Les informations ci-dessus sont données sous réserve de modifications par les autorités compétentes.*

المركز :
Poste :

طلب تأشيرة

نوع التأشيرة
Type du Visa

FORMULAIRE DE DEMANDE DE VISA

اللقب Nom الاسم Prénom(s)

Pseudonyme الإسم قبل الزواج Nom de jeune fille

تاريخ و مكان الميلاد JJ / MM / AAAA في البلاد A Pays

Date et lieu de naissance A Pays

ابن و Fils de () Et de ()

Situation familiale(*) أعزب Célibataire متزوج Marié(e) مطلق Divorcé(e) أرمل Veuf(ve) ذكر الجنس M أنثى F

الجنسية الحالية Nationalité actuelle الجنسية الأصلية Nationalité d'origine

العنوان الشخصي Adresse personnelle

صورة
Photographie

خاص بالإدارة
Réservé à
l'administration

رقم الطلب
N° Demande

تاريخ الإيداع
Date de réception

عدد مرات الدخول المرخصة
Nbre d'entrée autorisées

مدة الإقامة
Durée de séjour

الضريبة المستحقة
Taxe perçue

تاريخ صدور التأشيرة
Date d'établissement du visa

التاريخ المحدد للاستعمال
Date limite d'utilisation

رئيس المركز
(الإمضاء و الختم)
Le chef de poste
(Signature et cachet)

الزوج Conjoint الاسم Prénom(s)

اللقب Nom الاسم Prénom(s)

تاريخ و مكان الميلاد JJ / MM / AAAA في البلاد A Pays

Date et lieu de naissance A Pays

الجنسية Nationalité

Enfants الأطفال Ne doit être rempli que si les enfants voyagent avec vous لا يملأ إلا في حالة سفر الأولاد

الاسم و اللقب	تاريخ الميلاد jj/mm/aaaa	مكان الميلاد	الجنسية
Noms et Prénoms	Date de naissance	Lieu de naissance	Nationalité(s)

Nature du document de voyage طبيعة وثيقة السفر

جواز سفر عادي وثيقة أخرى (توضيح) (préciser lequel)

Passeport ordinaire Autres documents (préciser lequel)

رقم الصادر JJ / MM / AAAA ينتهي في JJ / MM / AAAA

Numéro Délivré le Expire le

تأشيرة مطلوبة للدخول (*) Visa sollicité pour (*)

مرة واحدة مرتين عدة مرات من JJ/ MM/AAAA إلى JJ/ MM/AAAA

1 entrée 2 entrées Plusieurs entrées Du Au

المهنة Profession المستخدم Employeur

العنوان المهني Adresse professionnelle

في حالة عبور الوجهة النهائية

En cas de transit Pays de destination finale

هل لديكم تأشيرة دخول لهذا البلد (*)

avez vous un visa d'entrée pour ce pays (*)

نعم لا

Oui Non

العنوان أثناء الإقامة Adresse du séjour

غرض الإقامة Motif pendant le séjour

مدة الإقامة 30 يوم 90 يوم اآر

Durée du séjour 30 jours 90 jours Autres

هل سبق لكم الإقامة بالجزائر نعم لا

Avez-vous déjà obtenu des visas d'entrée en Algérie

Oui Non

كم في أي تاريخ A quelle(s) date(s) ? مدة الإقامة De quelle(s) durée(s)

Combien A quelle(s) date(s) ? De quelle(s) durée(s)

عنوان الإقامة Adresse du séjour

التزم بمغادرة الإقليم بعد انقضاء أجل التأشيرة التي ستمنح لي و بعدم قبول أي عمل مأجور أو غير مأجور خلال إقامتي، و بعدم الإقامة بصفة عفائية
Je m'engage à quitter le territoire Algérien à l'expiration du visa qui me serait accordé, et à n'accepter aucun emploi rémunéré ou non durant mon séjour, et à ne pas m'y établir. Ma signature engage ma responsabilité et m'expose, en sus de poursuites prévues par la loi en cas de fausse déclaration, à me voir refuser tous visa à l'avenir

هام تملأ جميع الخانات بحروف واضحة، في حالة خطئ أو عدم ملأ بعض الخانات لن يرد عن طلبكم

IMPORTANT : Toutes les rubriques doivent être complétées en MAJUSCULE.

En cas d'erreurs ou d'omission il ne pourra être donné suite à votre demande

(*) Mettre une croix dans la rubrique

(*) ضع علامة × في الجواب المختار

correspondant à votre réponse

التاريخ، و أمضاء المعني(صاحب الطلب)
DATE ET SIGNATURE DU DEMANDEUR

Parce que la satisfaction de nos clients est au cœur de nos préoccupations, Visa-en-ligne (Société COTATION EXPORT) se charge de toutes vos formalités visas et légalisations de documents avec toute l'attention requise et assure le suivi jusqu'à la réception de vos documents.

Responsabilité :

COTATION EXPORT s'engage à déployer tous les moyens normalement à sa disposition pour mener à bien les démarches qui lui sont confiées.

COTATION EXPORT n'est tenu à une obligation de résultat que si l'exécution de la prestation relève de son ressort. De ce fait, COTATION EXPORT ne pourra pas être tenu responsable des erreurs, retard, perte ou incident relevant des consulats, ambassades et autorités administratives compétentes.

Il est convenu entre les parties que les acheminements, expéditions et transports de documents, quel que soit le moyen utilisé, s'effectue aux risques et périls de l'acheteur ; la responsabilité de COTATION EXPORT ne saurait être engagée pour les retards ou les pertes dus aux services postaux, sociétés de coursiers et messageries rapides tierces.

COTATION EXPORT est exonéré de toute responsabilité en cas de force majeure (grèves, inondations, incendies...)

D'une manière générale, la responsabilité de *COTATION EXPORT* ne pourrait excéder le prix de la prestation demandée.

Commandes :

Toute commande devra être effectuée sur un bon de commande dûment complété, à en-tête de la société, daté et signé.

Les délais communiqués sont indicatifs et ne peuvent s'appliquer qu'à partir du moment où COTATION EXPORT aura réceptionné les documents nécessaires à l'exécution de la prestation ainsi que le règlement.

Chaque commande devra être accompagnée :

- Des documents nécessaires à la réalisation de la prestation demandée : formulaires officiels, passeport, photos, attestations...
- Le règlement de la somme indiquée sur le Bon de commande à l'ordre de la société COTATION EXPORT.

La société COTATION EXPORT se réserve le droit de refuser toute commande d'un client avec lequel il existerait un litige ou un doute sérieux.

Paiement :

Les prix indiqués des prestations sont ceux en vigueur au jour de la commande.

Toute prestation supplémentaire sera facturée en sus au client.

Sauf accord express, les paiement s'effectuent au dépôt des dossiers.

Toute facture non payée à l'échéance sera majorée de plein droit et sans mise en demeure préalable d'une pénalité de retard de 2 % par mois, à dater de son échéance.

Le non-paiement d'une facture à l'échéance entraîne pour COTATION EXPORT le droit de suspendre toute commande.

Toute démarche entreprise par COTATION EXPORT doit être payée quelque soit son aboutissement.

Frais consulaires et administratifs :

Les prix indiqués par écrit ou par téléphone peuvent à tout moment être soumis à modification de la part des ambassades, consulats et autorités administratives.

COTATION EXPORT n'avance pas les frais administratifsou consulaires. Ces avances de frais correspondent aux tarifs pratiqués par les ambassades, consulats et administrations et ne peuvent donc pas faire l'objet d'une rémunération.

Litiges :

La loi applicable aux relations contractuelles entre COTATION EXPORT et ses clients est la loi française. A défaut d'accord amiable entre les parties concernant l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales, tout litige devra être porté devant les tribunaux de commerce de Créteil , seuls compétents, même en cas de pluralité de défendeurs, d'appel en garantie, ou d'action en référé.